

# Suède

## L'intégration en panne ?

*Yves BOURDET, Inga PERSSON \**

**H**istoriquement la Suède est passée du statut de pays d'émigration à celui de pays d'immigration. Pendant la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, un grand nombre de Suédois a émigré, essentiellement aux Etats-Unis<sup>1</sup>. La principale raison de cette émigration était d'ordre économique, une partie pauvre de la population de l'époque émigrant en quête de meilleures conditions de vie. Entre les deux guerres mondiales, la politique suédoise d'immigration était très restrictive et ce n'est qu'à partir des années 40 que la Suède est devenue (et est restée depuis lors) un pays d'immigration. Le nombre d'habitants nés à l'étranger est passé d'environ 100 000 en 1945 à un million en 2000, ce qui correspond à 11 % de la population totale. Si on comptabilise les enfants nés en Suède dont un ou les deux parents sont nés à l'étranger, on s'aperçoit que presque un habitant sur cinq est étranger ou d'origine étrangère.

L'immigration d'après-guerre en Suède est d'abord européenne et surtout le fait de réfugiés des autres pays européens. Mais la croissance rapide de l'économie suédoise pendant les années 50 et 60 et la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie ont conduit à une immigration d'ouvriers d'Europe méridionale, encouragée par les pouvoirs publics. Les immigrants d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie (pendant les années 50), de Grèce et de Yougoslavie (pendant les années 60) ont dominé cette vague d'immigration. S'y ajoutait l'immigration nordique. En effet, les pays nordiques ont signé en 1954 un accord garantissant l'établissement d'un marché du travail commun, ce qui signifiait que les ressortissants des autres pays nordiques n'avaient plus besoin de permis de séjour et de travail pour travailler en Suède. Cet accord a entraîné une forte immigration en provenance des autres pays nordiques, en majorité d'ouvriers finlandais.

---

\* Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède.

1. 1,2 million de Suédois (ce qui correspond à 23 % de la population suédoise en 1900) ont émigré en Amérique pendant cette période (Lundh et Ohlsson, 1999 : p. 11).

## SUEDE

Pendant les années 60, les syndicats suédois se sont de plus en plus inquiétés des conséquences d'une immigration de main-d'œuvre trop importante, soupçonnée de ralentir les restructurations industrielles et de maintenir bas les salaires des ouvriers suédois. Leur mobilisation en faveur d'une politique d'immigration de main-d'œuvre plus sélective a eu un écho et, en 1968, une nouvelle législation est entrée en vigueur conditionnant la délivrance d'un visa pour les ressortissants des pays non nordiques à l'obtention préalable d'un travail et d'un logement. Tout nouveau permis de travail devait être justifié par un besoin de main-d'œuvre dans un secteur d'activité ou un métier, après consultation des syndicats concernés. Malgré cela, l'afflux de main-d'œuvre étrangère a continué à un rythme soutenu, les immigrés des pays nordiques remplaçant ceux des pays non nordiques, jusqu'à ce que la situation sur le marché du travail se dégrade pendant la première moitié des années 70. Depuis, l'immigration a changé de caractère, de plus en plus dominée par les demandeurs d'asile et autres réfugiés. Pendant les années 50 et 60, les réfugiés politiques étaient originaires d'Europe de l'Est (principalement de Hongrie et de Yougoslavie). L'immigration a ensuite été dominée par les réfugiés d'Amérique latine (dans les années 70) puis ceux d'Asie (dans les années 80)<sup>1</sup>. La liberté de circulation de la main-d'œuvre entre les pays nordiques a toujours servi de régulateur

en réponse à des situations de déséquilibres sur le marché du travail, mais aujourd'hui de manière beaucoup plus marginale, les niveaux de salaire réel et les vacances d'emploi s'étant rapprochés des autres pays nordiques.

---

### Politique et flux d'immigration dans l'histoire récente

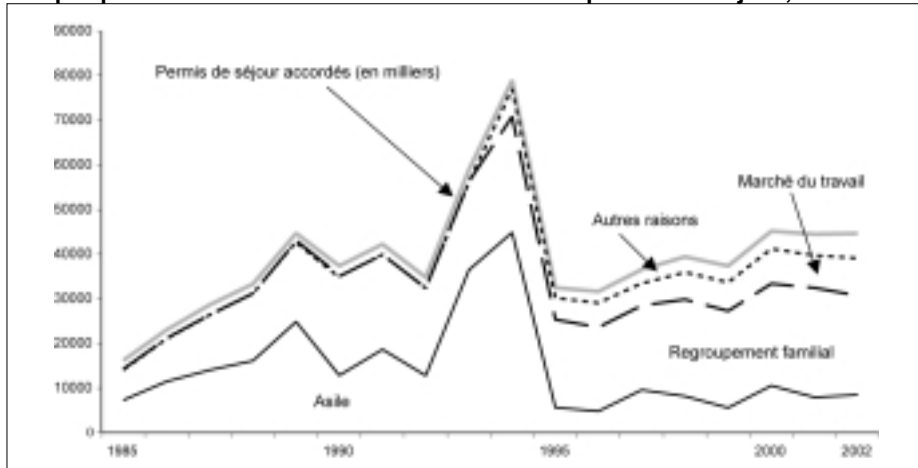
Il y a incontestablement eu des phases distinctes dans la politique d'immigration suédoise ainsi que dans les flux d'immigration. La politique d'immigration a été ajustée en réponse aux changements économiques, démographiques et politiques, et de même le caractère et l'importance de l'immigration se sont adaptés. On retrouve le même genre de développement dans les années 90.

En ce qui concerne l'immigration de main-d'œuvre, la politique plus restrictive mise en place à la fin des années 60 (à l'égard des pays non nordiques) associée à une croissance plus faible et à un chômage plus élevé après le milieu des années 70 ont contribué à réduire fortement l'immigration en provenance des autres pays nordiques et à quasiment interrompre celle venant des autres pays. Comme l'illustre le graphique 1, le nombre de permis de séjour accordés pour des raisons liées au marché du travail au début des années 90 ne représentait qu'une part infime du nombre total de permis de séjour (environ 0,5 % ou 250 permis par an)<sup>2</sup>. Le graphique 1 indique

---

1 La composition de la population immigrée en Suède a évolué de la manière suivante. Entre 1951 et 1970, l'immigration était composée de 60 % d'immigrés nordiques, 30 % d'immigrés d'autres pays européens et le reste d'immigrés originaires de pays non européens. Entre 1981 et 1990, les immigrés nordiques ne représentaient plus que 30 %, les immigrés des autres pays européens 23 % et les immigrés de pays non européens 47 % (données calculées à partir de Hammarstedt, 2001 : 9).

2 Les immigrés des autres pays nordiques n'ont pas besoin de permis de séjour.

**Graphique 1. Nombre et motifs d'attribution des permis de séjour, 1985-2002**

Source : Migrationsverket (Office national des migrations).

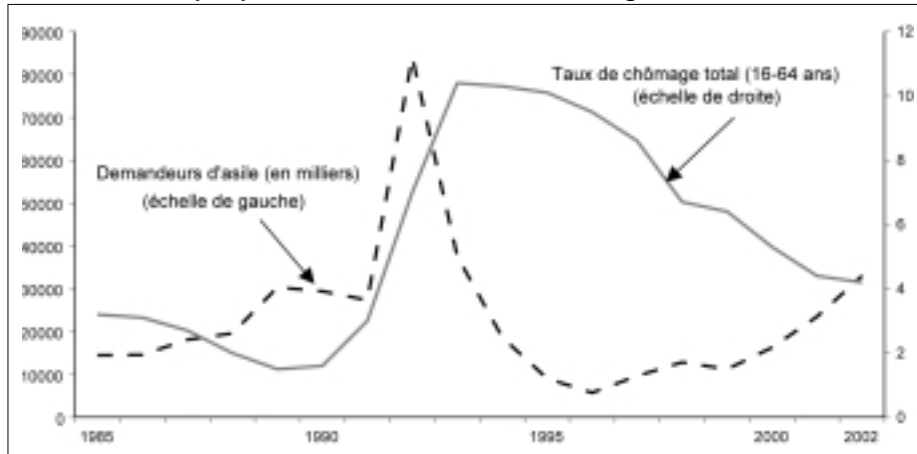
également que le nombre de permis de séjour délivrés pour les mêmes raisons a augmenté légèrement depuis le milieu des années 90. Cette augmentation est due au changement de la politique d'immigration à la suite de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) entre la Suède et l'UE en 1994 et de l'adhésion de la Suède à l'UE en 1995. L'adhésion a établi la libre circulation des travailleurs entre la Suède et les autres pays membres. Ce changement institutionnel, l'amélioration de la situation sur le marché du travail et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certaines branches ont conduit à une augmentation du nombre de permis de séjour accordés pour des raisons relevant du marché du travail, environ 6 000 par an actuellement. Dans le même temps, il y a eu une émigration de cadres et d'ouvriers suédois vers les autres pays de l'UE et un développement des échanges d'étudiants

entre la Suède et les autres pays membres, ce qui explique en partie l'augmentation du poste « autres raisons » depuis le milieu des années 90.

Les réfugiés et leurs familles constituent la plus grande partie des immigrants arrivés en Suède depuis le milieu des années 70. La politique suédoise d'immigration a été relativement généreuse à leur égard. Certains réfugiés ont bénéficié de permis de séjour à partir de l'étranger dans le cadre de « quotas de réfugiés », conformément aux accords conclus entre la Suède et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Mais la majorité des réfugiés a fait une demande de permis de séjour directement à son arrivée en Suède, mettant en avant des persécutions d'ordre politique, ethnique ou religieux, ou bien un état de guerre dans leur pays d'origine<sup>1</sup>. Cela signifie que l'évolution du nombre de demandeurs d'asile reflète plus les foyers de tension et

1. Entre 1968 et 1997, quelques 54 000 personnes ont obtenu un permis de séjour dans le cadre de quotas de réfugiés contre 250 000 personnes suite à une demande individuelle. Lundh et Ohlsson (1999 : 79).

Graphique 2. Demande d'asile et chômage, 1985-2002



Sources : Migrationsverket et Statistiska centralbyrån (SCB, Office national de la statistique).

de guerre dans le monde que l'état de l'économie suédoise et la situation sur le marché du travail<sup>1</sup>. Par exemple, l'augmentation très forte du nombre de demandeurs d'asile suite aux conflits dans les Balkans est parallèle à l'explosion du chômage en Suède (graphique 2). Un autre exemple concerne les permis de séjour délivrés aux demandeurs d'asile permis dont le nombre était plus élevé pendant la période d'augmentation du chômage qu'après 1995, quand il y a eu une décade du chômage (graphique 1).

La provenance des réfugiés/immigrés a changé au cours du temps, reflétant les événements politiques et les conditions de vie dans leurs pays d'origine. Il y a eu pendant une période beaucoup d'immigrés venant d'Amérique latine (Chili, Pérou, Salvador), puis des vagues d'immigrés originaires d'Asie (Iran, Irak, Turquie, Liban ou Vietnam) et d'Afrique

(Ethiopie, Somalie). A la fin des années 80, il y eut aussi un grand nombre de réfugiés suite à l'effondrement des régimes communistes (Roumanie, Bulgarie) et enfin, pendant les années 90, un afflux de réfugiés originaires des pays issus de l'ex-Yougoslavie. En tout, pas moins de 186 000 permis de séjour ont été accordés à des demandeurs d'asile entre 1990 et 2002. Pendant la même période, le nombre total des candidats au statut de réfugié a atteint 318 000, ce qui signifie qu'approximativement 58 % des demandes de permis de séjour ont été approuvées.

Comme l'illustre bien le graphique 1, une grande partie de l'immigration pendant les années 90 s'explique par le regroupement familial (principalement des réfugiés). La Suède a toujours eu une politique de regroupement familial généreuse, et ce déjà dans les années 50 et 60. En fait, la Suède n'a jamais vraiment eu

<sup>1</sup> Un autre facteur explicatif du nombre de demandeurs d'asile en Suède tient aux chances d'obtenir le statut de réfugié en Suède comparées aux chances de l'obtenir dans les autres pays potentiellement intéressants.

de politique en faveur d'une immigration temporaire. D'une certaine manière, l'attribution quasi automatique de permis de séjour pour les familles des réfugiés (mari/femme/concubin, enfants de moins de vingt ans et parents âgés) au cours des vingt dernières années continue cette pratique<sup>1</sup>.

La population immigrée en Suède aujourd'hui est le produit de l'importation passée de main-d'œuvre (moins les retours au pays), des vagues successives de réfugiés de tout genre et du regroupement

familial. Elle représente environ 1 million de personnes sur une population totale de 8,9 millions en 2001. Sa composition est présentée dans le tableau 1, qui décrit aussi les changements pour les différents groupes entre 1990 et 2001.

#### Une insertion plus difficile des immigrés sur le marché du travail

La situation de la population immigrée (ressortissants étrangers et naturalisés suédois) sur le marché du travail

<b>Tableau 1. Population par pays de naissance en milliers, 1990 et 2001</b>			
<b>Pays de naissance</b>	<b>1990</b>	<b>2001</b>	<b>Différence 1990-2001</b>
Suède	7 800	7 881	81
Pays nordiques (sans Suède)	319	279	- 40
dont Finlande	218	193	- 25
Europe (sans pays nordiques)	221	337	116
dont ex-Yougoslavie	43	129	86
Pologne	36	41	5
Hongrie	15	14	- 1
Pays baltes	14	13	- 1
Roumanie	9	12	3
Grèce	13	11	- 2
Afrique	27	57	30
dont Somalie	1	13	12
Ethiopie / Erythrée	10	15	5
Asie	150	266	116
dont Iran	40	52	12
Irak	10	56	46
Turquie	26	32	6
Liban	16	20	4
Syrie	6	15	9
Amérique du Nord	19	25	6
Amérique du Sud	44	52	8
dont Chili	28	27	- 1
Océanie	2	3	1
Total, nés à l'étranger	790	1 028	238
Total	8 591	8 909	318

Source : Statistiska centralbyrån, Befolkningsstatistik, 2001.

1 La politique de regroupement familial a été rendue plus restrictive en 1997 en ce qui concerne les enfants adultes et les parents des immigrés.

## SUEDE

diffère de manière substantielle de celle des actifs suédois<sup>1</sup>. Cela concerne l'emploi, le secteur d'activité, la forme de l'emploi, le chômage, les salaires, etc. L'intégration des immigrés au marché du travail est très dépendante du nombre d'années passées en Suède mais aussi de la situation économique. Pour la plupart des actifs étrangers, résidents de longue date ou nouvellement arrivés, on a pu constater une nette amélioration de leur situation sur le marché du travail depuis 1995, qui s'explique en grande partie par le retournement de la conjoncture économique et la relativement forte croissance connue par la Suède.

Le tableau 2 montre que le taux d'activité des étrangers (actifs étrangers sur population étrangère) est inférieur de quelques 15 points à celui des actifs suédois. La situation est particulièrement préoccupante pour les ressortissants des pays non nordiques. Les étrangers naturalisés Suédois ont un taux d'activité qui se rapproche de celui des Suédois<sup>2</sup>. On retrouve des chiffres semblables pour les étrangers ayant résidé plusieurs années en

Suède. A durée de résidence égale, les naturalisés sont mieux intégrés au marché du travail que les autres immigrés, ce qui reflète probablement en partie le plus fort désir d'intégration du premier groupe. Les données du tableau 2 sur les taux d'emploi (actifs ayant un emploi sur population concernée) confirment l'intégration moins bonne des actifs étrangers dans l'emploi avec des différences plus prononcées que pour les taux d'activité, ce qui s'explique par les plus forts taux de chômage des populations immigrées.

### **La durée de résidence pèse lourd**

En 1990, comme dans les années 80, la Suède se distinguait de la moyenne européenne par des taux d'emploi très proches pour les actifs nés en Suède et ceux nés à l'étranger et ayant résidé cinq ans ou plus en Suède. Comme l'illustrent les graphiques 3 et 4, cela concernait aussi bien les hommes que les femmes, dont les taux d'emploi étaient cependant inférieurs à ceux des hommes. La forte détérioration de la situation de l'économie suédoise pendant la première moitié des

**Tableau 2. Situation sur le marché du travail en 2001 (16-64 ans)**

	<b>Taux d'activité</b>	<b>Taux d'emploi</b>	<b>Taux de chômage</b>
Ressortissants étrangers	64,2	57,4	10,6
Ressortissants de pays non nordiques	61,7	53,7	12,9
Naturalisés (nés à l'étranger)	72,4	67,1	7,3
Ressortissants suédois (naturalisés exclus)	79,7	76,1	3,6

Source : Statistiska centralbyrån (SCB).

1 La population immigrée comprend les résidents nés à l'étranger de nationalité autre que suédoise et les résidents nés à l'étranger mais naturalisés suédois. Les ressortissants étrangers des pays autres que les pays nordiques représentent environ un tiers de la population immigrée. L'adjectif étranger se réfère ici uniquement aux personnes de nationalité autre que suédoise.

2 La nationalité suédoise peut être acquise après cinq ans de séjour en Suède avec un permis de résident permanent. Au cours des dix dernières années, le nombre de naturalisations a oscillé entre 25 000 et 45 000 par an avec une moyenne annuelle de 35 000.

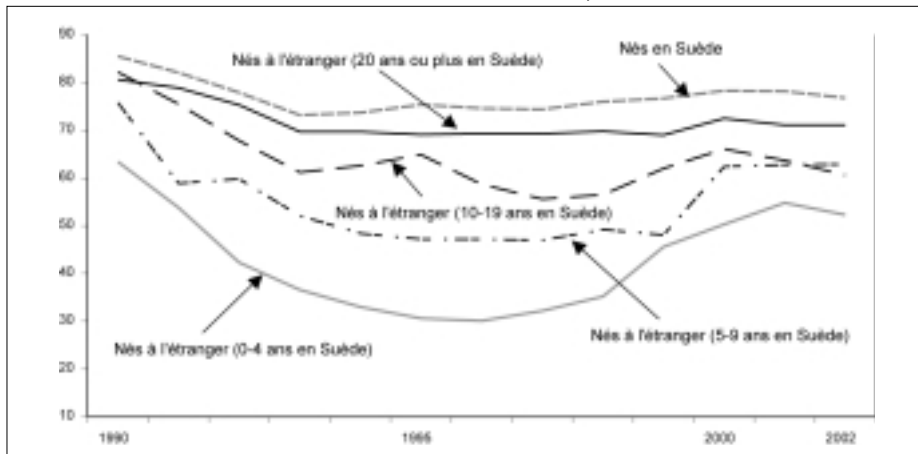
années 90 (faible croissance, graves déséquilibres macro-économiques, important déficit public, forte montée du chômage) a plus fortement touché les actifs étrangers que les actifs nés en Suède, et plus particulièrement les actifs étrangers ayant résidé moins de dix ans en Suède.

Le retournement de la conjoncture économique après 1995 a permis une remontée des taux d'emploi qui étaient cependant en 2002 toujours nettement au dessous de leur niveau de 1990. Pour les hommes comme pour les femmes, les différences entre les actifs suédois et les actifs étrangers ayant résidé plus de dix ans en Suède sont plus prononcées aujourd'hui que dix ans auparavant, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que

les actifs étrangers et suédois sont concentrés dans des secteurs d'activité concernés à différents degrés par les restructurations des années 90. Une autre raison est à chercher du côté de l'offre de travail avec, depuis le milieu des années 80, l'entrée sur le marché du travail de catégories d'immigrés plus difficilement employables, au moins dans le cours et moyen terme <sup>1</sup>.

Une question importante concerne la répartition des actifs étrangers (ou d'origine étrangère) dans les différents secteurs d'activité et leur sur-représentation dans certains secteurs <sup>2</sup>. Quelques 20 % des actifs étrangers travaillent dans l'industrie manufacturière. Une proportion du même ordre de grandeur travaille dans

**Graphique 3. Taux d'emploi (hommes) et durée de résidence en Suède, 1990-2002**

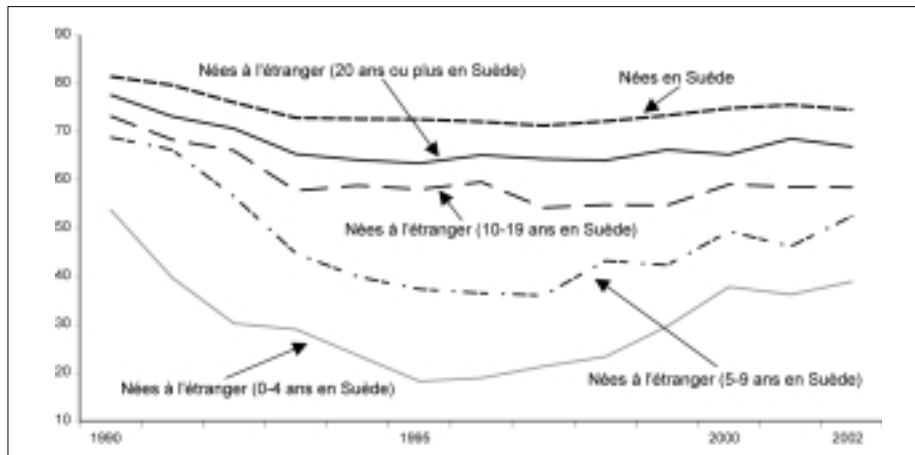


Source : Arbetskraftsundersökningarna (AKU), SCB.

1 Pour une analyse micro-économétrique du rôle de la durée de résidence sur le taux d'emploi des immigrés comparé à celui des actifs nés en Suède, voir Nekby (2002). Un résultat intéressant de cette étude est que la durée de résidence joue un rôle statistiquement significatif jusqu'à 25 ans de résidence en Suède. Un autre résultat est que la durée de résidence joue un rôle moins important pour les immigrés originaires des pays nordiques et d'Europe de l'Ouest que pour ceux originaires des autres pays.

2 Voir par exemple Martinsson (2002 : 19-20).

**Graphique 4. Taux d'emploi (femmes)  
et durée de résidence en Suède, 1990-2002**



Source : Arbetskraftundersökningarna (AKU), SCB.

les secteurs du commerce, du transport et des communications. En gros cela correspond au pourcentage des actifs nés en Suède occupés dans ces branches. La population active étrangère est par contre sur-représentée dans les secteurs de la santé, des services sociaux et des services domestiques. Plus d'un tiers des actifs nés à l'étranger y travaillent alors que la proportion des actifs nés en Suède y travaillant atteint seulement 14 %. La main-d'œuvre étrangère est ainsi relativement concentrée dans les secteurs où le niveau de qualification requis pour les emplois est peu élevé, les salaires relativement bas et les formes d'emplois « atypiques » courantes.

#### **Précarité accrue de l'emploi**

Un des changements majeurs ayant affecté la structure du marché du travail dans les pays industrialisés au cours des deux dernières décennies a été le développement de formes d'emploi autres que l'emploi à durée indéterminée à plein temps, comme les emplois temporaires et

les emplois à temps partiel. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce changement, telles que le besoin de flexibilité des entreprises afin de réduire les coûts de licenciement (et de production), l'incertitude de ces mêmes entreprises quant aux qualifications réelles (et à la productivité) des postulants à un emploi ou l'arrivée sur le marché de travail d'une population féminine ou juvénile privilégiant l'emploi partiel ou temporaire. Ces nouvelles formes d'emploi sont relativement courantes pour les femmes et les jeunes. Elles le sont également pour les actifs étrangers.

Le tableau 3 illustre cela. En 2000, plus d'un actif étranger sur 4 occupait un emploi temporaire, ce qui était le cas de seulement 15 % des actifs suédois. Et la proportion de la main-d'œuvre étrangère occupant un emploi temporaire a augmenté fortement depuis 1993, alors qu'elle n'augmentait que modérément pour la main-d'œuvre suédoise. C'est pour le groupe d'âge le plus « actif », les 25-54 ans, que l'on observe les plus gran-



	Actifs étrangers				Actifs suédois			
	16-24	25-54	55-64	Total	16-24	25-54	55-64	Total
Emploi temporaire <sup>a)</sup>								
1987	41	13	5	16	36	7	4	12
1993	37	17	5	18	38	8	4	11
2000	60	24	14	27	49	11	6	15
2002	54	23	6	24	50	11	7	14
Temps partiel court <sup>b)</sup>								
1987	37	16	12	19	36	6	14	12
1993	45	19	15	23	47	6	12	13
2000	53	24	14	28	55	8	17	21
2002	55	20	23	27	56	13	17	22

Notes : a) proportion d'emplois temporaires dans l'emploi total. b) proportion d'emplois à temps partiel court (moins de vingt heures par semaine) dans l'emploi à temps partiel total (moins de 35 heures par semaine).  
Sources : Jonsson et Walleette (2001), tableaux 2 et 3, et Arbetskraftsundersökningarna (AKU), SCB.

des différences. Et c'est plus la chute du nombre d'emplois à durée indéterminée que l'augmentation du nombre absolu d'emplois temporaires pour les étrangers qui explique l'augmentation rapide de la proportion d'emplois temporaires <sup>1</sup>. La situation des actifs étrangers occupant un emploi temporaire est d'autant plus préoccupante qu'une étude micro-économétrique montre que la probabilité d'obtenir un emploi à durée indéterminée après un emploi temporaire est nettement plus faible pour les actifs étrangers que pour les actifs suédois <sup>2</sup>.

On retrouve un développement semblable pour le travail à temps partiel court, comme le confirme le tableau 3. Le temps partiel court (moins de 20 heures par semaine) est généralement considéré comme davantage subi que le temps partiel long (entre 20 et 34 heures), ce qui contribue à la précarité de la situation des actifs concernés. Ici aussi c'est le groupe d'âge des 25-54 ans dans la main-

d'œuvre étrangère qui est le plus touché par le phénomène et pour lequel les différences sont les plus prononcées avec les actifs suédois. Pour les jeunes, au contraire, on n'observe aucune différence claire entre les actifs étrangers et suédois, la proportion d'emplois à temps partiel court étant même légèrement inférieure pour les étrangers. Ceci, mis en rapport avec ce qu'on observe pour le groupe des 25-54 ans, laisse à penser que pour les adultes étrangers il est plus difficile d'obtenir un travail à temps partiel « long » à partir d'un emploi à temps partiel court que pour les Suédois du même âge.

#### **Chômage inégalitaire**

Une autre dimension de la précarité de la situation des travailleurs étrangers concerne leur plus grande vulnérabilité au chômage. La Suède a longtemps été une exception en Europe avec des taux de chômage nettement inférieurs à ceux des autres pays européens. Cela concernait

1 Jonsson et Walleette (2001 : p. 161).

2 Walleette (2003).

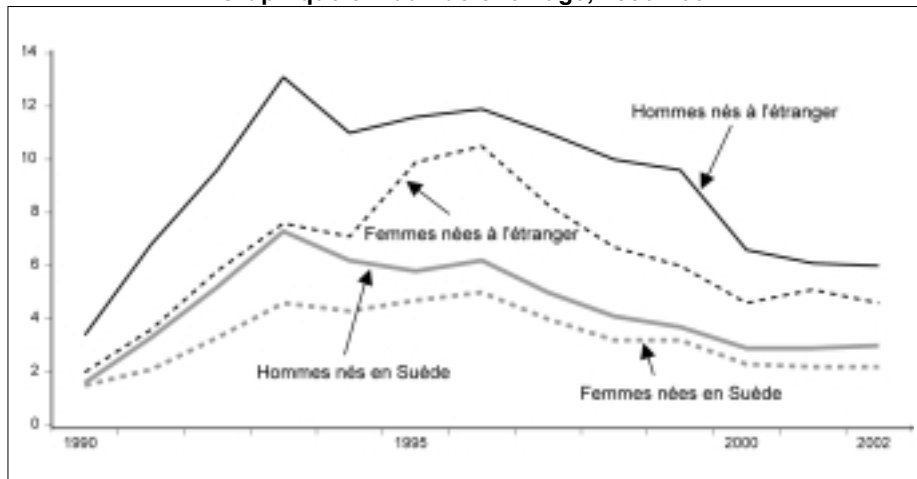
## SUEDE

les actifs suédois comme les étrangers travaillant en Suède, comme l'atteste le graphique 5 pour le début des années 90. La rapide détérioration de la situation économique pendant la première moitié des années 90 a conduit à une forte augmentation du chômage qui a touché particulièrement les immigrés. Après 1995, la forte croissance économique a certes permis une réduction rapide du chômage des Suédois comme des étrangers. Il restait cependant en 2002 des disparités entre les taux de chômage, plus importantes que celles constatées dix ans auparavant. Cela peut être dû aux restructurations des années 90 qui ont plus touché les secteurs où les actifs étrangers étaient relativement concentrés. Une seconde raison concerne les changements dans l'organisation du travail à l'intérieur même des branches et des entreprises vers des qualifications demandant une meilleure

connaissance de la langue (parlée et écrite) et des compétences sociales et communicatives plus développées<sup>1</sup>.

Les taux de chômage sont généralement fortement liés au niveau d'éducation. Le tableau 4 l'atteste bien pour la population totale avec des taux de chômage qui varient du simple au double. En revanche, les taux de chômage selon le niveau d'éducation sont beaucoup plus ramassés pour les actifs étrangers. L'éducation semble moins protéger les actifs étrangers que les actifs suédois contre les risques de chômage et moins les étrangers que les étrangères. Par ailleurs, la durée de résidence semble jouer un rôle moins important pour l'employabilité des chômeurs ayant une formation supérieure (voir par exemple l'éventail des taux de chômage pour cette catégorie en 2001). Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer la persistance de taux de chô-

Graphique 5. Taux de chômage, 1990-2002



Source : Arbetskraftundersökning (AKU), SCB.

1 Lundh et Ohlsson (1999), ch. 7 et 8.

mage élevés pour cette catégorie : insuffisante connaissance du suédois, formation mal adaptée au monde du travail suédois, discrimination à l'embauche, etc. <sup>1</sup>.

Ces données sur le chômage confirment les conclusions d'autres études portant sur les difficultés d'intégration des immigrés ayant une formation supérieure. Par exemple, une étude de la Direction générale du travail (Arbetsmarknadsstyrelsen, AMS) montre que, parmi les actifs ayant une formation supérieure, seulement 40 % de ceux qui sont nés à l'étranger ont un emploi qui correspond à leurs qualifications, contre pas moins de 90 % pour ceux nés en Suède <sup>2</sup>. Les 60 % restant soit occupent un emploi de niveau inférieur à ce qu'il devrait être compte tenu de leur niveau de formation initiale (déclassement), soit sont placés dans un des dispositifs de la politique de l'emploi, soit sont au chômage. La même étude

montre que la probabilité d'avoir un travail qui corresponde à ses qualifications est moins élevée pour les actifs nés en Afrique ou en Asie que pour ceux nés en Amérique du Nord ou en Europe.

La grave crise économique qu'a connue la Suède pendant les années 90 a plus particulièrement touché la main-d'œuvre immigrée (et les actifs naturalisés). On l'a vu pour ce qui est de l'attachement au marché du travail, de la précarité de l'emploi et de la vulnérabilité au chômage. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les revenus relatifs de la population active étrangère (par rapport à ceux des actifs suédois) aient baissé fortement, malgré les transferts de différentes sortes mis en place par l'Etat-providence. Plusieurs études viennent le confirmer. Le revenu moyen des actifs étrangers est passé de 77 % à 55 % du revenu moyen des actifs suédois entre 1987 et 1999 <sup>3</sup>.

	1997		2001	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nés à l'étranger (0-4 ans en Suède)	14,7	9,9	7,7	5,3
Primaire	13,9	7,8	8,7	4,5
Secondaire	16,3	11,4	9,9	6,0
Supérieur	13,5	10,1	6,1	5,1
Nés à l'étranger (plus de 4 ans en Suède)	11,9	8,8	6,8	4,9
Primaire	11,6	8,5	6,5	4,7
Secondaire	12,8	9,7	7,5	5,7
Supérieur	10,7	7,6	5,6	4,0
Population totale	7,1	5,6	4,3	3,1
Primaire	8,0	6,6	4,9	3,9
Secondaire	8,4	6,4	5,1	3,7
Supérieur	3,8	3,5	2,6	2,0

Source : Integrationsverket.

1 Pour une discussion approfondie des nombreux facteurs explicatifs au niveau de l'offre comme de la demande de travail et une présentation des études suédoises en la matière, voir Integrationsverket (2003), partie 1.

2 Berggren et Omarsson (2001).

3 Ekberg et Hammarstedt (2002 : p. 347).

## SUEDE

D'après la même étude, le revenu moyen des actifs nés à l'étranger mais naturalisés a baissé également pour atteindre 70 % du revenu moyen des actifs suédois en 1999. D'après une autre étude, la baisse relative du revenu est plus importante pour les actifs ayant résidé en Suède moins de 10 ans et pour les actifs étrangers originaires des pays hors OCDE<sup>1</sup>. Un autre résultat intéressant de cette deuxième étude est que les différences de niveau d'éducation n'expliquent pas les disparités de revenus entre les groupes de pays d'immigration (de naissance). Enfin une troisième étude révèle que la situation du marché du travail (au niveau national et dans la région d'accueil) lors de l'arrivée en Suède joue un rôle déterminant dans l'évolution à moyen terme des revenus relatifs des actifs nés à l'étranger ainsi que sur leur employabilité future<sup>2</sup>.

---

### **Le défi des années à venir et la stratégie des acteurs sociaux**

La Suède de ce début de siècle connaît de profondes mutations qui sont autant de défis pour la politique d'immigration et d'intégration. Au sujet de la politique d'immigration, cela concerne aussi bien l'immigration de main-d'œuvre que les réfugiés et le regroupement familial. L'élargissement à venir de l'UE signifie que le marché du travail commun va inclure demain un certain nombre de pays qui géographiquement sont proches de la Suède. En même temps, le niveau de vie relatif de ces pays est inférieur à ce qu'il était chez les nouveaux adhérents lors des élargissements

précédents. Il y a incontestablement un fort potentiel d'émigration des futurs pays membres vers la Suède. Malgré cela, la position officielle du gouvernement, au moins jusqu'à présent, est qu'une période de transition (comme c'est le cas pour l'Allemagne et l'Autriche) n'est pas nécessaire avant l'instauration de la libre circulation de la main-d'œuvre entre les futurs membres et la Suède. Cette prise de position est sujette à débat cependant et un récent rapport officiel (commandé par le gouvernement) suggère l'adoption d'un régime transitoire pour limiter les risques de flux migratoires motivés par les grandes différences dans l'accès aux transferts sociaux garantis par l'Etat-providence<sup>3</sup>. Les syndicats suédois sont partagés sur le sujet. La grande majorité considère qu'une période de transition n'est pas nécessaire mais il existe une minorité qui pense le contraire.

Une augmentation des flux migratoires suite à l'élargissement arrive à un moment où la Suède (comme la plupart des autres pays européens) doit faire face à un vieillissement démographique qui pourrait rendre nécessaire le recours à une main-d'œuvre étrangère. Si cela devait être le cas, les flux migratoires des nouveaux pays membres pourraient jouer le même rôle que la libre circulation entre les pays nordiques durant les années 60 et 70 et par là-même satisfaire les besoins en main-d'œuvre de l'économie suédoise et jouer le rôle de régulateur sur le marché du travail suédois. De tels flux peuvent être temporaires et, comme pour les migrants des pays nordiques en leur temps, connaître de fort taux de retour au pays.

---

1 Edin et Åslund (2001 : pp. 16-17).

2 Rooth et Åslund (2003).

3 SOU (2002 :116).

Selon les prévisions récentes de l'Institut National de la Statistique (SCB), le nombre d'immigrants originaires des dix nouveaux pays membres vers la Suède devrait doubler à moyen terme (d'environ 2 000 à 4 000 immigrants par an). A court terme, cependant, leur nombre pourrait être plus élevé, avec un maximum d'environ 7 000 personnes en 2005-2006, en raison des restrictions imposées par l'Allemagne et l'Autriche pendant la période de transition<sup>1</sup>.

Comme dans beaucoup d'autres pays européens, le vieillissement de la population et les prévisions alarmantes sur les futures pénuries de main-d'œuvre ont remis à l'ordre du jour la question de l'immigration. Des voix s'élèvent en Suède pour préconiser une politique favorable à l'immigration de main-d'œuvre non communautaire. Mais les avis sont partagés sur ce sujet, parmi les partenaires sociaux comme parmi les partis politiques. La confédération patronale *Svenskt näringsliv* (confédération des entreprises suédoises) est en faveur d'un tel appel à la main-d'œuvre non communautaire, alors que la confédération syndicale *LO* s'y oppose, soutenant que la priorité doit être d'améliorer les taux d'emploi et l'employabilité de la main-d'œuvre sans emploi ou sous-utilisée (par exemple les réfugiés à la recherche de travail). Les avis sont partagés également au sein de la

classe politique, mais récemment une majorité de députés a voté une motion demandant au gouvernement la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier le problème et de présenter des propositions visant à rendre plus facile l'appel à la main-d'œuvre étrangère<sup>2</sup>. Cela étant, la question du recours à une main-d'œuvre étrangère non communautaire va demeurer à l'ordre du jour, mais aucun changement de la législation ne devrait avoir lieu dans un proche avenir<sup>3</sup>.

Il est difficile de prévoir l'évolution future du nombre de réfugiés (et du regroupement familial) parce qu'il dépend d'événements le plus souvent imprévisibles. Il y aura toujours des flux et des reflux de demandeurs d'asile mais, comme par le passé, la politique d'immigration aura un impact sur qui obtiendra le statut de réfugié et donc sur le nombre de réfugiés<sup>4</sup>. En principe, la Suède maintient son engagement en faveur d'un droit d'asile généreux pour les réfugiés. Mais la Suède milite aussi pour une plus grande coordination et une harmonisation de la politique d'asile au sein de l'EU, ce qui devrait conduire à une répartition plus égalitaire des réfugiés entre les pays membres. Ceci s'applique également à la politique de regroupement familial. Celle-ci a été rendue plus restrictive en 1997, mais l'année dernière une commission parlementaire a proposé de revenir à

1 SCB (2003b : pp. 45-46).

2 La proposition a reçu le soutien des partis de droite et du parti écologiste (qui normalement soutient le gouvernement social-démocrate).

3 Il peut être bon d'ajouter que la législation actuelle autorise un recours à la main-d'œuvre étrangère (à titre temporaire ou permanent) s'il y a un fort besoin de main-d'œuvre dans une branche ou pour un métier. Ainsi il est très possible d'augmenter l'immigration de main-d'œuvre non communautaire sans changer la législation. Selon un récent sondage, pas moins de 70 % de la population suédoise sont favorables à l'attribution de permis de séjour aux immigrants non communautaires qui ont obtenu un travail en Suède (*Dagens Nyheter*, 9-06-2003).

4 Historiquement, l'obtention du statut de réfugié a été plus difficile pendant les périodes d'augmentation rapide du nombre de demandeurs d'asile.

## SUEDE

une politique plus ouverte<sup>1</sup>. Le gouvernement attend les résultats de la discussion en cours sur la directive européenne sur le regroupement familial avant de faire une proposition concrète au sujet de la future législation suédoise.

Les immigrés qui sont entrés sur le marché du travail dans les années 90 ont rencontré beaucoup plus de difficultés que les cohortes précédentes. Il y a là un risque évident d'exclusion sociale qui peut avoir un impact négatif sur la perception de l'immigration et des immigrés. Par ailleurs, d'un point de vue économique, il est souhaitable que les réserves de main-d'œuvre immigrée (ainsi que suédoise) soient utilisées, particulièrement quand une situation de pénurie de main-d'œuvre est envisagée.

Une bonne intégration au marché du travail des parents immigrés est également considérée comme la clef d'une intégration réussie de leurs enfants (la deuxième génération). Actuellement, il y a un consensus en Suède entre les partis politiques représentés au Parlement et les partenaires sociaux pour mettre en place de nouvelles mesures afin de mieux intégrer les immigrés au monde du travail. Une première indication de cette prise de conscience est la création en 1998 d'un nouvel organisme public, l'Office national d'intégration (Integrationsverket), en charge de la mise en œuvre et du suivi de la politique d'intégration. Ce nouvel organisme est indépendant de l'Office national des migrations (Migrationsverket)

qui est responsable de la politique d'immigration. En 2003, l'Office national d'intégration a signé des contrats avec les partenaires sociaux les plus importants du pays, par lesquels ces derniers s'engagent à travailler afin d'assurer une égalité des chances aux travailleurs immigrés<sup>2</sup>. Un autre domaine d'intervention publique concerne la politique de l'emploi qui, selon une étude récente, ne donne pas aux immigrés la place qui leur revient au vu de leur nombre parmi les chômeurs<sup>3</sup>. Le gouvernement a ensuite demandé à la Direction nationale du travail (Arbetsmarknadsstyrelsen) de prendre de nouvelles mesures afin de lutter contre toute forme de discrimination de la part des agences de l'emploi. Des mesures vont aussi être prises à l'automne 2003 pour favoriser l'accès à l'emploi des immigrés ayant une formation supérieure. L'avenir dira si cette prise de conscience et ces nouvelles mesures seront suffisantes pour faire oublier les années 90 et donner aux immigrés les mêmes chances d'intégration au marché du travail qu'aux actifs nés en Suède.

### Sources :

Berggren K., Omarsson A. (2001), *Rätt man på fel plats – en studie av arbetsmarknaden för utlandsfödda akademiker som invandrat under 1990-talet*, Ura 2001:5, Arbetsmarknadsstyrelsen.

Edin P.-A., Åslund O. (2001), *Invandrare på 1990-talets arbetsmarknad*, Forskningsrapport 2001:7, IFAU.

---

1 Voir SOU (2002 :13).

2 Les organisations signataires sont LO, la confédération patronale Svenskt näringsliv, TCO (confédération des cadres, fonctionnaires et employés), SACO (confédération des travailleurs intellectuels de Suède), la Fédération des communes Kommunförbundet, la fédération des conseils généraux Landstingsförbundet et la Fédération des caisses d'assurance publique Försäkringskasseförbundet.

3 Voir Ekberg et Rooth (2001).

## L'INTEGRATION EN PANNE ?

- Ekberg J., Hammarstedt M. (2002), « 20 år med allt sämre arbetsmarknadsintegrering för invandrare », *Ekonomisk Debatt* 2002, vol. 30, n° 4.
- Ekberg J., Rooth D.-O. (2001), « Är invandrare oprioriterade inom arbetsmarknadspolitiken? », *Ekonomisk Debatt*, vol. 29, n° 4.
- Hammarstedt M. (2001), *Making a living in a new country*, Doctoral Thesis, Växjö University Press.
- Integrationsverket (2003), *Rapport Integration 2000*, Norrköping.
- Jonsson A. et Wallete M. (2001), « Är utländska medborgare segmenterade mot atypiska arbeten? », *Arbetsmarknad & Arbetsliv*, vol. 7, n° 3.
- Lundh C., Ohlsson R. (1999), *Från arbetskraftsimport till flyktinginvandring*, Stockholm: SNS Förlag.
- Martinsson H. (2002), *Arbetsmarknaden för utomnordiska medborgare i siffror*, Ura 2002:7, Arbetsmarknadsstyrelsen.
- Nekby L. (2002), « How Long Does it Take to Integrate? Employment Convergence of Immigrants and Natives in Sweden », *FIEF Working Paper Series* 2002, n° 185, Trade Union Institute for Economic Research.
- Rooth D.-O., Åslund O. (2003), *Do When and Where Matter? Initial Labor Market Conditions and Immigrant Earnings*, Working Paper 2003:7, IFAU.
- SCB (2003a), *Sveriges framtida befolkning 2003-2050*, Demografiska rapporter 2003:4.
- SCB (2003b), *Sveriges framtida befolkning 2003-2020. Svensk och utländsk bakgrund*, Demografiska rapporter 2003:5.
- SOU (2002:13), *Vår anhöriginvandring*, Fritzes, Stockholm.
- SOU (2002:116), *EU:s utvidgning och arbetskraftens rörlighet*, Fritzes, Stockholm.
- Wallete M. (2003), *Incidence and Exit – Two Studies of Temporary Jobs in Sweden*, Dissertation, Department of Economics, University of Lund.